

LÉPRE



+ Objectif d'impact

Interruption de la transmission et **élimination** de la maladie

+ Objectifs d'élimination

Interruption de la transmission : zéro nouveau cas autochtone de lèpre chez les enfants de moins de 15 ans pendant au moins cinq années consécutives

Élimination de la maladie : zéro nouveau cas de lèpre autochtone pendant au moins trois années consécutives après l'interruption de la transmission

+ Objectifs programmatiques

Actions pour parvenir à l'élimination

① Développer la prévention et la détection active des cas :

-Rechercher les contacts de chaque nouveau cas, intensifier l'administration de la prophylaxie aux contacts répondant aux conditions requises et procéder à une recherche active et intégrée des cas parmi les groupes à risque élevé

② Assurer une prise en charge globale et prévenir les incapacités :

-Déetecter et diagnostiquer précocement, commencer rapidement la polychimiothérapie recommandée par l'OMS, prendre en charge les réactions lépreuses, les névrites et les complications survenant en lien avec les incapacités, donner accès à des soins spécialisés, encourager l'auto-prise en charge et agir en faveur de la santé mentale par le biais d'activités de conseils

Meilleurs investissements

③ Renforcer les soins de santé primaires et la surveillance :

-Intégrer les services de lutte contre la lèpre dans les soins primaires et améliorer les systèmes de notification, de cartographie et de surveillance basés sur les cas

④ Lutter contre la stigmatisation et promouvoir l'inclusion :

-Faire participer les personnes touchées par la lèpre à la planification et au suivi, abroger les lois discriminatoires, mettre en place des outils communautaires pour réduire la stigmatisation associée à la lèpre et garantir l'accès à la protection sociale et à la réadaptation

Pour en savoir plus

- Organisation panaméricaine de la Santé. Lèpre (maladie de Hansen). Washington, D.C. : OPS ; 2025 [consulté le 29 mai 2025]. Disponible sur : <https://www.paho.org/fr/sujets/lepre-maladie-hansen>.
- Organisation mondiale de la Santé. Vers zéro lèpre. Stratégie mondiale de lutte contre la lèpre (maladie de Hansen) 2021–2030. New Delhi : Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est ; 2021. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/publications/item/9789290228509>.
- Organisation mondiale de la Santé. Interruption de la transmission et élimination de la lèpre – Orientations techniques. New Delhi : Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est ; 2023. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/publications/item/9789290210467>.



Découvrez le portefeuille de fonds renouvelables régionaux de l'OPS pour améliorer l'accès aux technologies vitales.

OPS



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
Région des Amériques